



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ
122-A, rue Principale, Saint-André
Comté Kamouraska, Québec

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La Municipalité de Saint-André a, le 1^{er} septembre 2020 adopté la résolution numéro 2020.09.10.168 demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de changer son nom pour le suivant : « Saint-André-de-Kamouraska ».

Toute personne peut, dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, faire connaître par écrit au ministre son opposition à la demande de changement.

Les oppositions doivent être transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Le 22 septembre 2020

Nathalie Blais, directrice générale
Municipalité de Saint-André